

DECISION N° 0051/OAPI/DG/DGA/SCAJ

Portant radiation de l'enregistrement de la marque « MUSTANG » n° 52406

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Vu** l'Accord portant révision de l'Accord de Bangui du 2 mars 1977 instituant une Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle ;
- Vu** l'Annexe III dudit Accord et notamment son article 18 ;
- Vu** le certificat d'enregistrement n° 52406 de la marque MUSTANG» ;
- Vu** l'opposition a cet enregistrement formulée le 17 janvier 2007 par J.S.N.M., représenté par le Cabinet Cazenave ;
- Vu** la lettre n° 1186/OAPI/DG/SCAJ/SM du 2 avril 2007 communiquant l'avis d'opposition au titulaire de la marque « MUSTANG » n° 52406 ;

Attendu que la marque «MUSTANG» a été déposée le 23 septembre 2005 par Richmond International Trading et enregistrée sous le n° 52406 en classes 34, puis publiée dans le BOPI n° 3/2006 du 13 octobre 2006 ;

Attendu que J.S.N.M. est titulaire des marques suivantes en classe 34 :

- **MUSTANG + dessin n° 21174**
- **MUSTANG n° 32847**

Attendu qu'au motif de son opposition, J.S.N.M. affirme qu'il dispose d'un droit exclusif sur le terme MUSTANG, conformément à l'article 7 de l'annexe III de l'Accord de Bangui ; que le dépôt d'une marque identique et pour les mêmes produits par la société Richmond International Trading, constitue une contrefaçon et une atteinte à ses droits antérieurs;

Attendu que la Société Richmond International Trading n'a pas réagi dans les délais à l'avis d'opposition formulé par J.S.N.M. ;

DECIDE

Article 1 : L'opposition à l'enregistrement n° 52406 de la marque « MUSTANG » formulée par J.S.N.M. est reçue quant à la forme ;

Article 2 : Au fond l'enregistrement n° **52406** de la marque « **MUSTANG** » est radié ;

Article 3 : La présente radiation sera publiée dans le Bulletin Officiel de la Propriété Intellectuelle.

Article 4 : J.S.N.M. dispose d'un délai de trois (3) mois à compter de la réception de la présente décision pour saisir la Commission Supérieure de Recours.

Fait à Yaoundé, le 23 Mai 2008

(é) Paulin EDOU EDOU